

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Comme le printemps voit éclore les premières fleurs, Décembre voit les façades de certaines maisons s'éclairer de mille lumières.

C'est avec un grand plaisir que je constate l'engouement grandissant de nos concitoyens pour la décoration de leur maison à l'approche des fêtes de fin d'année, un vrai coin de soleil en plein hiver.

Aux associations, à vous, à vos proches, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de partager ces fêtes de fin d'année dans la solidarité et la joie.

Je forme des vœux très chaleureux pour votre santé et votre bonheur, dans un monde plus juste, plus pacifique, plus fraternel en 2004



### Informations pratiques

#### Ramassage des sacs jaunes et bleus :

##### Commune d'Amplier

Samedi 03 janvier	Jeudi 15 janvier	Jeudi 29 janvier
Jeudi 12 février	Jeudi 26 février	Jeudi 11 mars
Jeudi 25 mars	Jeudi 08 avril	Jeudi 22 avril

##### Hameau du Petit Amplier

Jeudi 08 janvier	Jeudi 22 janvier	Jeudi 05 février
Jeudi 19 février	Jeudi 04 mars	Jeudi 18 mars
Jeudi 1 <sup>er</sup> avril	Jeudi 15 avril	Jeudi 29 avril

#### Messe :

Dimanche 21 décembre à 10 h 00

Samedi 27 décembre à 11 h 00

#### Révision des listes électorales

Rappel : Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans au cours de l'année 2003, sont inscrites automatiquement, d'après une liste transmise par l'INSEE. Cependant, les intéressés devraient s'assurer de leur inscription en mairie.

Les nouveaux arrivants doivent, quant à eux, en faire la demande en mairie.

La date de clôture de la révision de la liste électorale est fixée au 31 décembre 2003.

## Informations pratiques (suite)

### Le 18, numéro d'appel des Sapeurs Pompiers :

Trop souvent les sapeurs-pompiers sont appelés pour des missions à caractère non urgent, au détriment de véritables situations de détresse.

Ces missions à caractère privé (telles que débouchage d'égouts, captures d'animaux, ...) peuvent faire l'objet d'une facturation.

Pour les secours aux personnes : appeler le 15

### Prévention des vols et escroqueries :

Le nombre des atteintes aux biens est en augmentation dans notre région. Pour lutter contre ce fléau, quelques bons conseils sont fournis par la Gendarmerie :

- Refuser les propositions des démarcheurs à domicile. Ne pas les laisser entrer.
- Refuser les propositions des démarcheurs par téléphone. Ne donner aucun renseignement.
- En cas de doute, communiquer à la Gendarmerie tout renseignement même anodin, tel que la marque d'une voiture, son immatriculation, le signalement d'individus suspects, ...

Le Gendarmerie a mis en place l'opération « Tranquillité Vacances » destinée à la protection des habitations privées.

Dans tous les cas, appeler le numéro de téléphone de votre brigade : 03 21 48 20 17 ou composer le 17

### Communiqué de la CRAM

#### **Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord - Picardie vous informe et vous conseille.**

Nos Conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous :

#### **• 1 GRAND PLACE 62760 PAS EN ARTOIS**

Pour prendre rendez-vous, contactez :

Votre Conseiller Retraite : Christian **DUMUR** Téléphone : 06 08 97 88 90

### Caisse d'allocations Familiales :

Depuis le 26 novembre, la CAF d'Arras a changé de numéro de téléphone pour passer à un numéro d'appel unique : le 0820 25 62 10

Lors de vos appels, pensez à vous munir de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel.

## La Vie du Village

### Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>
<b>Secrétaire de mairie</b>	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
<b>Elus</b>	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

*La mairie sera fermée du jeudi 25 décembre 2003 et au jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2004 inclus.*

### SIAHOS :

En projet : Aménagement des sanitaires à l'école d'Halloy.

### Remplacement de Janine :

Les personnes intéressées par le remplacement de Janine FAVRELLE dans le poste de d'agent d'entretien ménager des bâtiments communaux (2 à 3 heures par semaine) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, sont priées de se faire connaître au plus vite en mairie.

### Qualité de l'eau :

Conclusion des analyses : Eau d'alimentation aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### Recensement 2004 :

La commune d'Amplier fait partie des villages concernés par les nouvelles méthodes de recensement. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2004, Madame Brigitte FRANCOIS assurera le rôle d'agent recenseur dans chaque maison.

Les Jeunes de l'Association « Génération Libre », le Comité d'Animation et toutes les autres sociétés du village vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle
---